



Bénabar en concert gratuit à Poitiers, le 30 août

Dans le cadre de Grand Poitiers l'été, Bénabar sera en concert gratuit le vendredi 30 août au parc de Blossac.

Publié le 23 juillet 2019



Bénabar, en chiffres, c'est : 48 ans, dont 20 de carrière, 3 Victoires de la musique, 8 albums studio (si l'on inclut celui qui nous réunit aujourd'hui), 2 live, 1 best of. Soit, 3 millions de disques vendus.

Ajoutons 2 bandes originales, 2 pièces de théâtre (dont une coécrite), 2 longs métrages (dont Incognito et son plus d'1 million de spectateurs), une prestation remarquée dans la série au succès fulgurant, Le Secret d'Élise, sur TF1, plus de 800 concerts (dont 2 Bercy, 4 Olympia et plus de 90 Zéniths ou équivalents), 90 000 exemplaires du dernier album, Inspiré de faits réels, suivi d'une tournée ayant réuni plus de 100 000 spectateurs.

Après le concert de Bénabar, les habitants pourront rester sur la pelouse de Blossac pour danser sur le son du DJ Martin Meissonnier, Journaliste, producteur, réalisateur, compositeur... qui proposera un set de musique électro et particulièrement des musiques africaines.

L'accès au parc sera refusé à toute personne en possession des objets listés et de tout autre objet que les agents de sécurité jugeraient dangereux.

Navettes vitalis

Comment accéder au centre-ville ?

Stationnez au P+R* et utilisez les navettes* :

P+R Demi-Lune <> A.Briand

P+R ParcExpo <> Notre-Dame

1 bus toutes les 15 min de 19h à 20h30 puis de 22h30 à 1h pour le retour

*gratuit

Le stationnement sera interdit à partir de 8h jusqu'à minuit dans les rues suivantes :

- rue Léopold-Thézard,
- rue du Général Chêne,
- rue Scheurer Kestner,
- rue Alsace-Lorraine (depuis la rue du Petit Bonneveau jusqu'à la rue Scheurer Kestner),
- Boulevard sous-Blossac,
- rue du 125ème Régiment d'Infanterie,
- • rue de Blossac (place de l'appel du 18 juin).

Des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite seront réservées Rue Saint-Grégoire.

La circulation sera fermée à partir 17h30 jusqu'à minuit dans les rues suivantes :

- rue Léopold Thézard,
- rue du Général Chêne,
- rue Scheurer Kestner (circulation uniquement autorisée depuis la rue Alsace Lorraine vers la rue de la Tranchée),
- rue du 125ème Régiment d'Infanterie (circulation autorisée en contre sens uniquement),
- rue de Blossac (place de l'appel du 18 juin),
- rue Alsace-Lorraine (depuis la rue du Petit Bonneveau jusqu'à la rue Scheurer Kestner),
- rue Carnot en cas de remplissage complet du parking Hôtel de Ville.

Plan vigipirate

Ouverture de l'entrée principale du parc à 18h30

Un contrôle des sacs sera organisé à l'entrée du parc. Pensez donc à consulter la liste des objets interdits du plan vigipirate. L'accès au parc sera refusé à toute personne en possession des objets listés et de tout autre objet que les agents de sécurité jugeraient dangereux.

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser